

Luc 18 v. 1-8

Prier : constance et humilité

La veuve et le juge. Une personne faible, un homme de pouvoir.

Dans la société juive du temps de Jésus la vie extérieure de la femme était directement liée à son mari. Privée de mari, une veuve n'avait plus d'appui, plus de représentant. Elle passait au second plan, on ne l'écoutait plus. Socialement, elle était alors en bas de l'échelle. Ainsi, lorsqu'il était question pour Dieu de protéger les plus faibles, il était dit, comme dans le Deutéronome, que Dieu « protégera la veuve et l'orphelin ».

Face à elle un homme de pouvoir. Car dans la société juive, les juges se situent au contact immédiat des chefs religieux, ils font partie des dignitaires. En rendant justice ou non, ils conditionnent la position des uns et des autres.

Voilà donc 2 extrêmes confrontés.

Dans la plupart de nos Bibles, le texte que nous venons de lire est précédé d'un titre de paragraphe : « La veuve et le juge inique ». L'accent est mis sur le comportement du juge. Et à première lecture, nous sommes en effet tentés de rester fixés sur la personne du juge. Car nous sommes d'emblée choqués par cette attitude de mépris vis-à-vis de tout et contraire à la justice que l'homme de loi est chargé de rendre. Le juge ne respecte rien, ni Dieu ni les hommes, et laisse la veuve dans l'attente, elle qui a tant besoin qu'on lui rende justice. On ne nous dit rien sur l'affaire, mais on comprend qu'il y a là quelque chose d'essentiel qui se joue là pour la veuve. Alors, ne pas lui répondre, c'est la mépriser et la mettre dans une situation très dure.

Si nous allons aussi naturellement à la lecture du texte en direction de ce personnage peu sympathique qu'est le juge, c'est peut-être aussi parce qu'il nous rappelle certains comportements humains que nous connaissons : prendre une décision pour ne plus être embêté, pour qu'on nous laisse tranquille. « Parce que cette veuve m'ennuie, dit le juge, je vais lui rendre justice, pour qu'elle ne vienne pas sans fin me casser la tête ». Céder, mais uniquement au nom de son propre intérêt ... Chacun d'entre nous, au quotidien, fait des choses pour « s'en débarrasser », comme nous disons : des tâches répétitives, des actions qui ennuient, on les met derrière soi, cela permet de respirer. Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit ici : ce qui dérange le juge, c'est l'insistance de la veuve. On est indifférent au problème et la personne vous embête ? Et bien on s'en débarrasse. Le juge fait passer la veuve d'une forme de mépris à une autre. Il l'a fait attendre de manière inacceptable, et maintenant il la fait disparaître de son champ de vision, de ses préoccupations.

Repousser l'autre pour avoir la paix. Nous connaissons malheureusement ce type de fonctionnement car il nous arrive de l'utiliser aussi, à des niveaux divers, avec des implications variées. On n'en est

pas spécialement fier mais on l'accepte, par calcul ou par confort, pour les 2 raisons à la fois. Décider ou accepter sans peser ce qui est juste, pour une mauvaise raison, une raison tournée vers nous-mêmes. Bien sûr, la démonstration vire à la caricature lorsque le personnage de l'histoire est lui-même un juge professionnel, chargé par la société de séparer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. Mais il y a bien un peu de nous dans le comportement du juge inique.

Et la preuve si nous en doutions du fait que Jésus nous inclus dans sa démonstration, c'est qu'il insiste, bien plus qu'habituellement dans les paraboles. « Écoutez bien ce que dit ce juge sans justice. » nous dit le verset 6. Ecoutez, je m'adresse bien à vous tous, mes auditeurs. Votre cœur de chair ne risque-t-il pas trop souvent de se transformer en cœur de pierre et de calculs ?

Les versets suivants portent sur le comportement de Dieu, opposé point par point à celui du juge.

« Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit ? Et il les fait attendre ? » Dieu répond, et il répond avec amour à ceux qu'il appelle affectueusement ses élus.

Et sa réponse ne se fait pas attendre dans sa réponse. Ce point mérite un commentaire et nous y reviendrons un peu plus tard.

\$

En effet, auparavant, je voudrais avec vous changer l'angle de lecture de notre parabole. Car nous nous sommes concentrés sur le juge et sur sa justice qui n'en est pas une mais, en réalité, ce n'est pas l'angle de vue qu'a choisi par l'Évangéliste. Rappelez-vous, le 1^{er} verset : « Jésus leur dit une parabole sur la nécessité pour eux de prier constamment et de ne pas se décourager. » Beaucoup de paraboles de Jésus se terminent par une injonction comme par exemple « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende », laissant à l'auditeur le soin de réfléchir puis comprendre par lui-même le message. Quelques-unes ont une conclusion claire. Mais rares sont les paraboles comme celles-ci, avec un message très clair délivré à la première ligne. Attention, c'est bien de prière dont je veux vous parler ! Et puisqu'il s'agit de prière, le personnage central n'est pas le juge mais bien la veuve. Elle qui crie, supplie, avec constance, pour obtenir justice.

Sans cette introduction sur la prière, nous serions peut-être restés braqués sur ce juge malfaisant. Nous en serions à le juger... et nous sentirions jugés, cueillis au vol par la phrase de Jésus qui nous demande de bien écouter ce que dit ce juge car cela nous concerne directement...

En réalité, grâce à la veuve, cette parabole nous instruit sur notre manière de prier.

Car ce qui est mis ici au 1^{er} plan, c'est bien ce que fait la veuve depuis des jours, semaines, des mois : une force de présence, une force de constance. Et le texte devient dès lors une véritable plaidoirie en faveur de la prière, et ainsi ce texte singulier nous touche et nous rejoint.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

La force que peut atteindre une demande juste et insistante, nous en avons des exemples dans notre monde. Regardons ce que l'ACAT, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, arrive à faire :

des milliers et des dizaines de milliers de lettres adressées à des dirigeants autocrates, voire des tyrans. Cela représente une force incroyable. Simplement pour arrêter le mouvement international qui les pointe du doigt, ces dictateurs qui ne respectent par ailleurs aucune règle prennent la décision de libérer un homme ou une femme injustement emprisonné.

Selon le même schéma, nous sommes appelés à nous identifier à la veuve de la parabole, à nous inscrire dans la persévérance de la prière. Car la tentation est grande, nous le savons bien d'abandonner quand nous ne nous sentons pas exaucés. C'est d'ailleurs une critique ironique que nous entendons dans la bouche de non-croyants : « Montre-moi donc comment tes prières sont exaucées »...

C'est ici que nous ne pouvons pas faire l'impasse sur une apparente contradiction contenue dans notre parabole. Pourquoi nous faudrait-il tant de persévérance dans la prière (verset 1 du texte) s'il est clairement dit (verset 8) que Dieu fait justice à la prière de ses élus sans les faire attendre ? C'est la question de la réponse de Dieu à la prière des hommes, question me semble-t-il aussi ancienne que celle sur l'existence même de Dieu.

En nous posant cette question sur la rapidité ou la lenteur avec laquelle Dieu nous répondrait, il me semble que nous nous trompons tout simplement de question. Ce n'est pas sur celui qui reçoit la prière que la question doit être posée, c'est sur celui qui la formule. La vraie question est celle qui doit être posée sur nous, nous chrétiens, nous les élus comme il est dit ici. Notre prière est-elle fidèle au projet de Dieu pour nous et pour l'humanité ? Et notre prière a-t-elle la force, la constance, l'engagement attendus par notre Dieu. Au chapitre 11 de Marc il nous est dit : « Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, et il vous sera fait ». Mais nous mettons-nous vraiment, pour prier, dans l'état d'esprit de la veuve ? Sommes-nous habités comme elle par notre prière ? Et nous mettons-nous par ailleurs dans la position attendue par Dieu pour quelqu'un qui l'interpelle ? Toujours au chapitre 18 de l'Evangile de Luc, juste après cette parabole de la veuve et du juge, vient la parabole tout aussi connue du pharisien et du collecteur d'impôts qui vont tous deux au temple pour prier. Nous avons entendu ce passage lors de notre prière liturgique de l'Annonce de la Grâce. C'est celui qui des 2 qui a fait preuve d'humilité et de réserve qui en sortira justifié. La prière s'élève selon les dispositions d'esprit et la conviction que nous y mettons, c'est ce que nous pouvons entendre aujourd'hui.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Enfin, je voudrais partager avec vous cette conviction que si Jésus nous demande de la constance, c'est aussi parce qu'il fait de la prière, ciment pour chacun de nous de sa relation personnelle avec Dieu, une source d'espérance. La veuve n'a jamais désespéré, il nous est demandé de faire de même. Prier, c'est au fond affirmer que nous ne sommes pas dans un monde cyclique où tout se répète à l'infini, mais dans un monde linéaire, où les choses peuvent avancer, où les situations peuvent

bouger, où l'espérance a du sens. Espérer, et espérer encore, quels que soient les petits tracassés ou les profondes épreuves de la vie.

En faisant cela, nous témoignons de notre foi. Et nous faisons dès lors écho à la question de Jésus en conclusion de ce texte. « Le Fils de l'Homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » Oui, en priant, en étant convaincus de la nécessité de ne pas se décourager, en le faisant avec constance et humilité à l'image de la veuve et du collecteur d'impôts, nous faisons œuvre de foi, et nous apportons, une réponse à cette question de Jésus. A notre modeste niveau, mais qui s'ajoute à celui de nos prochains, de nos Eglises.

Ce grand mouvement commun, tourné vers le Seigneur, est là pour nous encourager.

Amen